



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

LE GULUCHE MARIE AUGUSTINE – Succession vacante

Référence : L010800

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 10 juin 2022 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Succession vacante

Par décision du TJ de St Brieuc en date du 04/05/2022 le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, – AVENUE JANVIER – , BP 72102 35021 Rennes, a été nommé curateur de la succession vacante de **Mme LE GULUCHE Marie-Augustine**, née le 05/04/1935 décédée le 21/05/2021 à Lannion (22). Réf. 0358088222/CV. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

[Consulter cette annonce en ligne](#)